

ATTENDU que l'histoire du Canada établit que jamais notre pays n'a autant progressé ni que son peuple n'a jamais été aussi heureux que lorsque la direction de ses affaires a été confiée au parti libéral durant la période 1896-1911 ; et

ATTENDU que le changement extraordinaire de l'état de guerre à l'état de paix montre le plus pressant besoin de l'application des plus sains principes de gouvernement ; il est résolu, par conséquent, que cette Convention affirme par les présentes que l'application des principes libéraux de gouvernement tels que définis au Canada par l'histoire et les succès du parti libéral, offre la seule solution complète des difficultés devant lesquelles se trouve le pays. Cette Convention exprime de plus la croyance que les difficultés actuellement existantes ont été causées par le Gouvernement Unioniste qui, en exerçant un pouvoir autocratique, a laissé de côté ces principes de liberté et de droit constitutionnel qui sont la seule fondation solide d'un état moderne.

SIR WILFRID LAURIER.

Cette Convention exprime :

Son sincère regret du décès de Sir Wilfrid Laurier.

Sa croyance sincère durant ses nombreuses années de vie publique, l'esprit du plus ardent patriotisme a été son seul but.

Son opinion arrêtée que le Canada serait aujourd'hui en meilleure posture économiquement et moralement s'il avait été à la tête du Gouvernement canadien pendant la période de la guerre.

Son espoir que sa vie sera toujours une source d'inspiration au parti libéral du Canada.

CONCLUSIONS.

Résolution donnant un résumé des travaux de l'administration libérale — voir pages 35 à 40 (spécialement à la page 38) de la brochure intitulée "Attitude Générale et But du Libéralisme".

Résolution condamnant le Gouvernement d'Union de Borden.

L'espace nous fait défaut pour publier toutes les résolutions, etc., au sujet de la Loi des Elections en Temps de Guerre, mais plusieurs ont été imprimées. Nous pourrions faire remarquer que la presse unioniste a donné l'impression que seuls les étrangers ennemis avaient perdu leurs droits de suffrage tandis qu'en réalité plusieurs milliers de sujets britanniques de naissance ont perdu leurs droits civiques ou n'ont pas été admis au vote (Voir la brochure "Deux Taches Honteuses" pour l'Histoire des Lois de Franchise jusqu'à 1917, y compris les Fraudes 1917.)

SOUMISSION DES SUGGESTIONS.

Toutes les résolutions reçues ou à recevoir seront soumises au Comité.

Ce qui précède contient en entier ou résume les résolutions qui ont été reçues jusqu'à cette date (26 juillet 1919) des Associations Libérales ou d'autres corps publics organisés pour la discussion des affaires publiques. On y trouve toutes les lignes de conduite suggérées qui nous sont parvenues par toutes sortes de communication.